L'INITIATIVE CITOYENNE NABNI

100 actes pour changer

Le printemps arabe ou les révoltes populaires que d'aucuns ont convenu de désigner comme telles n'ont de cesse manifestement de libérer les initiatives en Algérie, qu'elles soient politiques, sociales ou professionnelles. Dans le magma bouillonnant de contestations multiples, une initiative prend forme et entreprend, depuis hier notamment, de structurer le débat autour de l'émergence d'une Algérie nouvelle au 5 juillet 2012.

Sofiane Aït-Iflis - Alger (Le Soir)- Intitulée Nabni (on construit), cette initiative citoyenne, lancée par un groupe d'hommes d'affaires mais qui est ouverte à toutes les énergies et compétences nationales, a pour vocation de rendre l'Algérie plus vivable, une société en phase avec les exigences des temps actuels.

L'initiative en question se propose d'organiser et de modérer le débat autour des moyens à mettre en œuvre, entendre propositions concrètes, pour sortir l'Algérie des rets d'une stagnation sclérosante. Hier, les animateurs de cette initiative ont dévoilé les contours de leurs actions.

Des actions, plutôt des mesures graduées, qu'ils comptent concrétiser d'ici le 5 juillet 2012, anniversaire du cinquantenaire de l'indépendance du pays. Ce sont en tout 100 mesures qu'ils proposent à la mise en pratique pour faire évoluer les choses, à tous les niveaux de la vie nationale et dans tous les secteurs. Chaque mercredi, depuis hier, les animateurs de l'initiative mettent en ligne (www.nabni2012.org) 10 propositions à débattre.

Dans le premier jet, rendu public hier, les mesures intéressent les domaines socio-administratif et économique. Pour le premier domaine, soit le socio-administratif, 5 mesures sont élaborées. Il s'agit de la réduction de 20% de la liste des documents requis pour 20 actes administratifs les plus demandés des citoyens, l'introduction d'un numéro gratuit, plus un centre d'appel et un portail internet dédiés à l'information et aux réclamations, l'ouverture du droit à l'assurance-chômage pour les cotisants Cnac en CDD et le rehaussement des niveaux des remboursements des prestations auprès des établissements de santé. Au plan économique, ce sont 5 autres mesures de proposées.

On y trouve, entre autres, la simplification des exigences légales pour la formalisation des entreprises, la formalisation de l'emploi par l'élimination de l'obligation de passage par l'Anem et l'instauration d'un guichet unique à l'Andi et au CNRC ainsi que la mise en place d'un identifiant commun liant les entreprises aux différents services administratifs. Le mercredi prochain ce sont 10 autres mesures qui seront rendues publiques et soumises à enrichissement.

Le même procédé sera renouvelé chaque mercredi jusqu'au 5 juillet 2012. Après, Nabni enchaînera selon le même procédé avec un programme à moyen terme, c'est-à-dire à l'horizon 2020.

S. A. I.

PROMOTION DES EXPORTATIONS

Le sujet sera au programme des assises nationales, selon Benbada

Le ministre du Commerce a déclaré, hier, qu'un nouveau plan de travail sera mis en place pour encourager les exportations et une nouvelle feuille de route présentée au gouvernement. Après un atelier de travail, le sujet sera aussi au programme des débats des assises nationales sur le commerce qui auront lieu au mois de juin prochain, selon Mustapha Benbada, qui intervenait, hier, en marge du séminaire organisé par le groupe Amor Benamor, dans le cadre de Djazagro.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Les exportations de produits agricoles et agroalimentaires se sont améliorées, mais demeurent marginales, a, par ailleurs déclaré le ministre. L'industrie agroalimentaire et les exportations ont été au centre des débats de la rencontre qui a réuni des experts du secteur et de la filière. Intervenant pour sa part Réda Hamiani, président du Forum des chefs d'entreprises, a expliqué que les actions en amont et en aval doivent être accordées concernant l'industrie alimentaire, qui, selon l'intervenant, ne peut plus fonctionner avec des matières premières importées, «alors que les produits du terroir ne sont pas transformés».

Concernant les exportations, Réda Hamiani précise que si le problème de normes se pose pour les pays européens, la zone arabe de libre-échange impose des listes négatives qui réduisent les possibilités d'exportation. Il évoquera aussi la productivité réduite des PME. M. Benini, directeur général de la caisse algérienne de garantie des exportations, ALGEX a déclaré, pour sa part, que la formule de soutien pour la promotion des exportations a besoin d'être rénovée par le biais de centres techniques d'approvisionnement. Ceci notamment pour ce qui est de l'industrie oléicole.

Le responsable mettra, par ailleurs, l'accent sur le fait que peu d'exportateurs recherchent de nouveaux marchés et produits. Pour ce qui est du groupe Amor Benamor, il a vu, ces derniers mois, ses produits, les pâtes notamment, envahir le marché mais surtout séduire les consommateurs. Cet engouement a même fait que le couscous et la semoule produits par le groupe sont souvent en rupture de stock au niveau des détaillants. Mohamed Laïd Benamor a déclaré a ce propos que, actuellement, 1 200 kg sont produits par heure et que cette quantité sera multipliée par trois dans un mois et par cinq dans trois mois. Cette capacité de production sera possible grâce à l'acquisition de nouveaux équipements, annonce le premier responsable du groupe qui, rappellera, que la tension sur les produits s'atténuera dans un mois.

L'industriel annoncera aussi le lancement sur le marché d'une ligne de pâtes spéciales. Actuellement, le groupe détient 50 % de parts du marché concernant la tomate et 20 % pour ce qui est des pâtes. Ce dernier chiffre devrait passer à 40% dans les prochains mois, selon le président du groupe.

F.-Z. B.

SIDI-BEL-ABBÈS : REPORT DE L'AFFAIRE DES 27,5 QUINTAUX DE KIF

16 accusés dont l'ex-chef de Sûreté de wilaya de Tlemcen

La cour criminelle de Sidi-Bel-Abbès a, dans la journée du mardi 12 avril dernier, reporté au 25 du même mois l'affaire de trafic de 27,5 quintaux de kif traité saisis le 19 novembre 2005 à Maghnia, et dans laquelle est accusé l'ex-chef de la Sûreté de Tlemcen et cela à cause de l'absence du principal accusé et de son fils, actuellement en fuite et des 97 témoins parmi les 119 convoqués, et cela à la demande de l'avocat de l'accusé H. N. dont l'état de santé ne permet pas sa comparution. Seize individus sont inculpés dans cette grave affaire. Certaines ont été accusés de détention, de commercialisation de drogue et d'autres de détention de munitions sans autorisation, comme c'est le cas du dénommé B. B. alors que le chef de Sûreté de la wilaya de Tlemcen est accusé de participation à l'importation de drogue et d'avoir couvert un individu recherché. Quant à cinq autres officiers et agents de la police relevant de la Sûreté de Maghnia, ils sont accusés de falsification de documents pouvant faciliter le cours de l'enquête judiciaire. Un autre est accusé de non-dénonciation du crime et détention de munitions. Cette affaire remonte au 19 novembre 2005 lorsque la Sûreté de la daïra de Maghnia a été destinataire d'une information faisant état de la présence d'un véhicule suspect, une Renault 25, stationné devant le domicile d'un des accusés. Il s'en suivra la perquisition de celle-ci, ce qui permis de découvrir 27,5 quintaux de kif traité, un acte de naissance et la photocopie de la carte d'identité du mis en cause. Ce dernier sera interpellé en possession d'un fusil de chasse et de cartouches. Par la suite, il a été mis en évidence que le numéro de série du véhicule saisi était en réalité celui d'une 505 appartenant à A. A. chez lequel les enquêteurs intercepteront 32 millions de centimes. La police s'est rendue compte suite à ses investigations qu'elle avait à traiter une affaire aux proportions internationales de trafic de drogue en provenance du Maroc à destination de l'Europe via les ports nationaux et l'utilisation de camions. Poursuivant ses recherches, la police est parvenue à démanteler le réseau dans lequel 16 personnes dont une en fuite qui devront répondre le 25 avril prochain de leurs actes de la Cour criminelle pour situer les responsabilités et prouver ses implications dans cette affaire.

A. M.

9e SALON INTERNATIONAL DE L'AGROALIMENTAIRE D'ALGER (DJAZAGRO 2011)

Répondre aux besoins du marché algérien

La Safex a accueilli, et ce, jusqu'à aujourd'hui, la 9e édition du Salon international de l'agroalimentaire, devenu un événement incontournable pour les fabricants de machines et d'équipements de l'industrie agroalimentaire.

Lors de sa visite du salon, le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, s'est dit «optimiste pour le marché algérien». Après un bref échange avec les boulangers, M. Benbada a déclaré «vouloir améliorer comme

il se doit la profession de boulanger pour que celle-ci soit exercée en toute sérénité». L'objectif de Djazagro, la structure organisatrice, est de faire venir les fabricants de machines pour répondre aux besoins du marché algérien.

L'ambition est de proposer aux 11 000 visiteurs professionnels attendus, une offre agroalimentaire globale présentant les nouvelles tendances et les dernières technologies des différentes filières.

L'Association française pour le développement des échanges internationaux des produits et techniques agroalimentaires, l'Adepta, accompagne le salon dans son développement et regroupe les entreprises françaises en pavillons filières en proposant une offre groupée et complémentaire.

Djazagro accueille également d'autres collectifs étrangers qui mettent en avant le savoir-faire de leur industrie agroalimentaire. Pour cette 9e édition, 340 exposants fabricants venant de plus de 20 pays (Chine, Italie, Pologne, Turquie, Brésil, France...) sont à la disposition d'entrepreneurs et professionnels nationaux. Les exposants proposent au cours de cette rencontre des animations au niveau de leur stand et participent à l'ambiance professionnelle de la rencontre. Trois secteurs d'activité sont à l'honneur. Il s'agit des industries et emballage agroalimentaire (équipements, ingrédients et emballage pour fruits et légumes, viandes, lait et produits laitiers, boissons, céréales, confiserie), de boulangerie, pâtisserie et restauration et de produits alimentaires et boissons.

L'édition de 2012 verra la participation de spécialistes européens qui vont répondre aux besoins des opérateurs algériens en matière de normes exigées pour l'exportation de produits agroalimentaires vers le marché européen.

Outre les fabricants de machines et d'équipements industriels, les agences de financement sont présentes à ce salon pour répondre aux attentes des jeunes investisseurs.

Darine Hassani

AVIATION GÉNÉRALE

L'Algérie paye cher aux étrangers

L'Algérie dépense plusieurs millions de dollars dans le domaine de l'aviation générale — toutes activités aériennes civiles autres que le transport commercial—, actuellement assurée par des compagnies étrangères. C'est ce qu'a affirmé le P-dg de Tassili Agro-Aérien (TAA).

Rym Nasri – Alger (Le Soir) – Dans le but de réduire la dépendance nationale de la sous-traitance étrangère dans le domaine du travail aérien, TAA a investi près de «12 millions de dinars entre l'acquisition d'appareils et la formation des pilotes, ingénieurs et techniciens», a indiqué Farid Benyahia, P-dg de TAA, filiale de Sonatrach, hier à Alger. Comme première phase, «l'exploitation de ce domaine se fera par l'affrètement des avions.

Nous disposons déjà de 20 avions agricoles, 7 hélicoptères, 4 avions et 5 hélicoptères médicalisés ainsi que 3 avions bombardiers», précise-t-il. Prenant en considération l'éventualité que d'autres sociétés privées peuvent s'installer dans notre pays, l'intervenant a encore précisé : «Nous visons à être les leaders de ce secteur.»

A une question relative à la problématique de la circulation routière dans la capitale, le P-dg de TAA a estimé que la mise en place d'hélicoptères pourrait la résoudre. Et d'ajouter : «Il y a une réelle volonté des pouvoirs publics pour l'installation du système GPRS et nous sommes prêts pour les assister».

Evoquant le transport aérien sanitaire, il soulignera que l'Algérie enregistre annuellement, entre 800 et 1 000 évacuations de malades vers l'étranger, d'où, dit-il, «la nécessité d'assurer un transport aérien sanitaire par une société nationale».

Par ailleurs, il a émis le souhait de voir les aéroclubs relancés après des années d'inactivité notamment ceux de Constantine, Chlef et Tiaret.

«C'est une bonne chose de relancer les aéroclubs pour le permis d'exploitation d'avion et aux autorités publiques d'adhérer».

Dans le but de répondre à des besoins publics, Tassili Agro-Aérien assure l'organisation et la réalisation de services de travail aérien, notamment le traitement agricole par voie aérienne et la lutte contre les feux de forêt.

La société intervient également dans d'autres domaines : tels que l'industriel, l'environnement, la santé, la communication et le transport de 3e niveau.

R. N.